

Reflète

#297

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Avril 2025

6-7
Budget 2025

DOSSIER

5
**Réaménagement du
Tertre des Roches**

ACTUS

8-9
**Réseau de chaleur : Melun et
Vaux-le-pénil s'unissent**

DOSSIER

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4

Rétrospective

5

Actus

Réaménagement du Tertre des Roches

6-7

Dossier

Budget 2025

8-9

Dossier

Réseau de chaleur,
Melun et Vaux-le-Pénil s'unissent

10-11

Actus

Ludi'Vaux : le premier festival de jeux de
société p.10

Eder Galina-Fortes : boxeur acharné,
directeur dévoué p.11

12-13

Agenda

14

Tribunes & État Civil

Conseil municipal
Judi 15 mai à 20h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement
ou une intervention), contactez notre
standard d'urgence disponible 7j/7
et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef** :
Morgane Girolt / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume
Veux, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette** : Aurélie
Robin **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97.
©**Photos** : Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr





Budget Primitif 2025, des investissements poursuivis et maîtrisés, des projets structurants

Le Budget Primitif 2025 a été approuvé à l'unanimité de l'équipe municipale majoritaire en séance du Conseil municipal du 20 mars 2025. Ce budget confirme les orientations débattues lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en séance du 13 février 2025.

Vous retrouverez dans ce numéro de *Reflets* les investissements principaux et ceux pluriannuels, traduits en crédits de paiement et engagés pour l'année 2025. Cette dernière année de mandat nous oblige à dépasser les échéances électorales, les projets ne s'arrêtant naturellement pas au mois de mars 2026. Grâce aux Plans Pluriannuels d'Investissements, véritables outils de prévision et de gestion de nos investissements, nous pourrions partager leur réévaluation en 2026 et 2027. C'est par exemple le cas de la rénovation et de l'extension de l'école Romain Rolland.

Cependant, ces nombreux investissements ne doivent pas faire oublier les autres projets structurants qui seront mis en place en 2025. L'approbation de la révision générale du PLU en est une des pièces maîtresses. L'extension et la conclusion d'un bail emphytéotique avec le Foyer Jeunes Travailleurs *La Passerelle* vont permettre d'aller au bout d'un beau projet porté par notre équipe.

D'autres seront aussi mis en place, à l'image du Relais Petite Enfance (RPE), de la continuité du Projet Éducatif

de Territoire (PEdT) et de l'épicerie sociale. La conclusion de la compensation du SMITOM pour l'aménagement des zones humides de la Buissonnière, dossier important pour la biodiversité, va être finalisé. D'autres chantiers sont axés sur la biodiversité et l'environnement, comme l'aménagement du bois Gaston Dumont et celui du Tertre des Roches, porté par la société ECT.

Certains investissements ont dû être décalés ou suspendus, entraînant une mise à jour des Plans Pluriannuels d'Investissements modifiés en 2025.

C'est la conséquence d'une vision de projet qui s'inscrit dans la durée et s'adapte aux aléas financiers, économiques et techniques que nous sommes bien obligés de subir. Nous avançons néanmoins en toute confiance et partagerons avec vous toutes ces réalisations qui amélioreront notre cadre de vie.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



1. Succès mérité pour l'Orchestre Melun Val de Seine

Dimanche 9 mars à la Ferme des Jeux se sont produits l'Orchestre Melun Val de Seine et sa quarantaine de musiciens. Devant une salle comble, sous la direction de Jean-Michel Despin, le public s'est plongé au cœur de la deuxième symphonie de Beethoven qui fut pour beaucoup d'entre nous une belle découverte !

2. Réunion publique du SMITOM-LOMBRIC

Mercredi 5 mars salle Camille Claudel, une quarantaine de participants était présente pour la réunion publique du SMITOM-LOMBRIC portant sur la collecte des biodéchets. L'occasion d'avoir des échanges intéressants entre riverains, élus et membres du SMITOM concernant l'installation de plusieurs bornes d'apport volontaire accessibles dès mai prochain (cf. [Reflets n°296](#)). Chacun a pu recevoir gracieusement les premiers badges et bio-seaux individuels nécessaires à la collecte.

3. Remise des Médailles du Travail

Vendredi 7 mars à la Maison des Associations, de nombreux Pénivauvois(es) ont reçu la médaille d'honneur du Travail.
Argent (20 Ans) : Katia Bert, Magalie Genies, Suzy Griard, Aurélien Massot, Patricia Noail, Steve Paulard, Sofia Toutitou, Malika Belaarje, Patrice Candillon, Patricia Chanlaud, Jérôme Dupeux, Yannick Favier, Emilie Garnier, Karine Koua, Titem Saidani. **Vermeil (30 Ans) :** Jean-Marc Ciccarelli, Abderrahim Hakkou, Abkader Larbaoui. **Or (35 Ans) :** Béatrice Jouslin, Florence Nivelon, Olivier Richebraque, Jean-Marie Thierry, Jean-Luc Walet, Karine Audonnet, Carole Brousse, Karine Chaillot, Éric Devaux, Marie-Thérèse Donne, François Leglaye, Georges Rodière, Gilles Vielle, Laurent Villaines.
Grand Or (40 Ans) : Christophe Boulanger, Jean-Pierre Courtois, Gilles Decraene, Pascal Olbreck, Jean-Marie Renaud, Bertrand Dupont, Luis Fernando Lopes Moreira, Xavier Petrisot. Félicitations à tous les récipiendaires !



©Martin Maillardier

Réaménagement du Tertre des Roches : le chantier démarre bientôt



Après avoir reçu les autorisations nécessaires de la Préfecture en mars dernier, le projet porté par la mairie de Vaux-le-Pénil, réalisé et financé par ECT, démarrera prochainement. L'objectif ? Redonner vie à cet espace abandonné de 7,5 hectares, en recréant des milieux naturels et une unité paysagère en lien avec les tertres environnants.

DEVENIR UN LIEU DE PROMENADE AGRÉABLE ET SÉCURISÉ

L'idée est d'ouvrir au public un espace de détente, en renforçant les circulations douces du territoire et en intégrant un parcours sportif. Un belvédère sera également aménagé, offrant aux promeneurs un point de vue unique et contemplatif sur la vallée environnante.

En parallèle, l'accent sera mis sur l'intérêt écologique du site : l'inaction actuelle représentait un danger pour la biodiversité. La restauration d'une mosaïque de milieux naturels permettra la création de zones propices au développement de la faune et la flore.

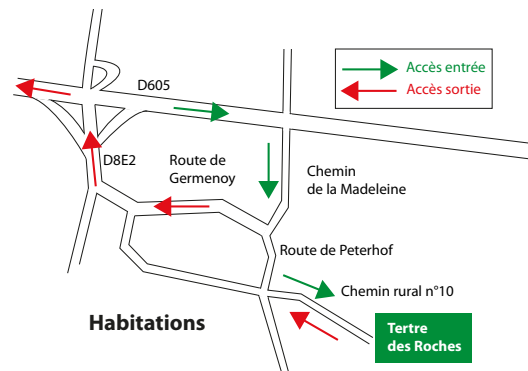
Le réaménagement devra également créer une déconnexion entre les anciens remblais et le futur usage du site, en apportant de nouvelles couches

de terres. Ces dépôts de terre inerte se feront durant 4 mois et les camions circuleront en dehors de la Ville par le sentier des Meuniers (voir schéma) du lundi au vendredi de 7h à 17h. Cela permettra de garantir une séparation nette entre les vestiges de l'ancienne utilisation et l'environnement naturel à rétablir.

Enfin, une attention particulière sera portée à la gestion hydraulique des terrains. L'objectif est d'améliorer l'infiltration des eaux et d'assurer une gestion optimale des pluies centennales, tout en prenant en compte l'absence d'enjeux hydrogéologiques sur le site. **Ce projet permettra ainsi de réconcilier développement durable et utilisation publique, tout en respectant les équilibres écologiques nécessaires.**

PARTICIPEZ À NOTRE RÉUNION PUBLIQUE


Pour répondre à toutes vos questions sur la sécurisation du chantier, une réunion publique en présence d'ECT aura lieu mardi 29 avril à 17h30 : rendez-vous à la Buissonnière puis visite du chantier sur le site du Tertre des Roches (sans inscription). Venez nombreux !



PARC DU "BOIS GASTON DUMONT" : PROPOSEZ UN NOM !

En cours d'aménagement, la parcelle préemptée située rue des Trois Rodes s'apprête à devenir une véritable zone de contemplation écologique accessible à tous. En plus de soutenir une démarche de protection de l'environnement, ce lieu sera également un espace pédagogique à part entière. Conçu pour répondre aux enjeux climatiques actuels, il constituera également un véritable îlot de fraîcheur. Participez au projet en proposant un nom qui reflète l'esprit et les valeurs de ce nouvel espace dédié à la nature (registre disponible en mairie, sur www.mairie-vaux-le-penil.fr ou en scannant ce QR Code).





M^{me} Véronique Ploquin, Maire adjointe des finances communales, des marchés publics et des ressources humaines.

PAROLE D'ÉLUE

« Cette construction budgétaire, pensée jusqu'à 2026, vise à offrir à la prochaine équipe municipale, quelle qu'elle soit, les moyens nécessaires pour finaliser les projets en cours. Le budget primitif soumis au vote a été approuvé lors du Conseil Municipal. »

Les élus adoptent le budget primitif 2025



Jeudi 20 mars dernier, le Conseil Municipal a voté son budget annuel 2025. Retrouvez une note synthétique de la présentation de celui-ci en scannant ce QR Code.

Le compte financier Unique 2024

Adopté lors du dernier Conseil Municipal, le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ;
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée.

Le Compte financier unique 2024 reflète la réalité des comptes engagés par rapport au Budget Prévisionnel de 2024.

Le Budget Primitif 2025

Les axes budgétaires proposés lors du Débat d'Orientation Budgétaires (DOB) sont confirmés au budget primitif en 2025 comme suit :

- La non-augmentation des taux fiscaux ;
- L'hypothèse sur la contraction d'un possible emprunt sur 2025, d'un montant maximum de 1,6 millions d'euros (contre 2 millions d'euros annoncés dans le Reflets de mars 2025) ;
- La poursuite du programme pluriannuel d'investissements ;
- La poursuite des recherches de subventions pour financer les projets d'investissement ;

- La poursuite du déploiement des politiques publiques prioritaires (éducation/jeunesse, cadre de vie, aménagement, sécurité) ;
- Le maintien des subventions aux associations.

Les dépenses de fonctionnement pour 2025 sont estimées à **17 655 643 €**, représentant une évolution de **-0,69%** par rapport à l'année 2024. Parmi ces dépenses, **12 019 462 €** sont liés aux charges du personnel, en augmentation de **1,19%** par rapport à 2024.

Les investissements votés en 2025

Sécurisation

- Déploiement de la fibre et sécurisation des espaces publics
- Mise en conformité des divers bâtiments
- Mise en conformité du Restaurant François Mitterrand
- Sécurisation des cours d'école de Beuve et Gantier

Environnement et cadre de vie

- Performance énergétique : éclairage public
- Marché à Performance Énergétique (MPE)
- Aménagement de la Plaine des Jeux
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Création d'îlot de fraîcheur lors des travaux de l'école Beuve et Gantier

Voiries

- Poursuite de la restauration des voiries (rue des Égrefins et sentier Croix Saint-Marc)

Bâtiments et patrimoine

- Réhabilitation de la Ferme des Jeux
- Groupe scolaire Romain Rolland avec un jury de concours

Services

- Mobiliers pour les écoles
- Enveloppe pour la petite enfance et les bâtiments scolaires

Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP-CP)

Les Autorisations de Programme (AP) permettent, par une approche pluriannuelle, d'identifier les dépenses prévues par projet. L'équilibre budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls Crédits de Paiements (CP). Ces derniers, quant à eux, sont les sommes réellement engagées pour ces projets chaque année.

La procédure des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiements (AP-CP) a pour but de faciliter la gestion annuelle du budget en répartissant de façon prévisionnelle les dépenses par année. Cela permet en outre une planification réaliste des investissements tout en tenant compte des éventuels imprévus budgétaires d'une année sur l'autre.

Lors du dernier Conseil Municipal ont été présentés et votés les CP 2025 que vous pouvez retrouver ci-dessous :

Prévisions d'investissements	CP 2025
Restauration des voiries (sans le SDESM)	789 929 €
Aménagement de la Plaine des Jeux	447 000 €
Réhabilitation de la Ferme des Jeux	1 797 516 €
Déploiement de la fibre et sécurisation des espaces publics	297 800 €
Performance énergétique : éclairage public	200 000 €
Réfection du groupe scolaire Romain Rolland	165 150 €
Réhabilitation des Communs du Château	0 €

Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 2020. L'objectif poursuivi reste le même : améliorer le cadre de vie des Pénivauzois, tout en garantissant un équilibre financier solide pour la Ville. La réfection des bâtiments communaux et des voiries, ainsi que l'amélioration des infrastructures d'accueil et des conditions de travail des agents municipaux restent des investissements essentiels.



Réseau de chaleur : Melun et Vaux-le-Pénil s'unissent

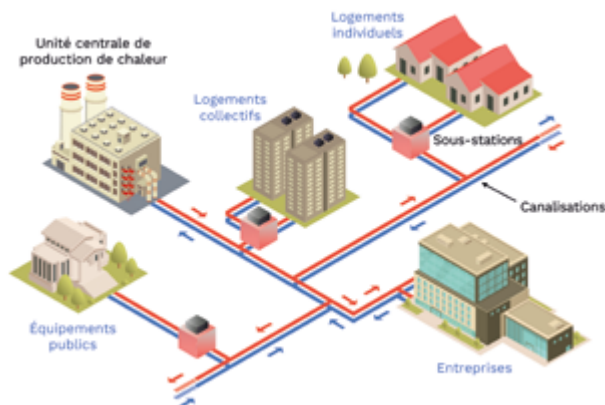
pour renforcer leur engagement en faveur de la transition énergétique

Le réseau de chaleur CALORIA de la Ville de Vaux-le-Pénil et Melun exploité par Dalkia, se développe afin de permettre à un plus grand nombre d'utilisateurs de bénéficier de la chaleur renouvelable issue de la géothermie. Cette extension permettra aux habitants et aux équipements publics de Vaux-le-Pénil de profiter d'une énergie locale, durable et maîtrisée.

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

C'est un système de chauffage alimenté par une installation centralisée. À Vaux-le-Pénil et Melun, il fonctionne grâce à la géothermie, une énergie renouvelable issue de la chaleur du sous-sol. Il permet d'assurer un chauffage et une eau chaude sanitaire à la fois écologique et économique.

Mercredi 5 mars dernier, Henri de Meyrignac, maire de Vaux-le-Pénil, Kadir Mebarek, maire de Melun, et Benoit Guiblin, directeur régional de Dalkia en Île-de-France, ont signé l'extension du réseau de chaleur et le forage d'un nouveau puits géothermique en 2026 complété par un système de pompes à chaleur.





M. Michel Gard, Maire adjoint en charge de la transition énergétique

PAROLE D'ÉLU

« Les 2 contrats existants arrivaient à échéance en juin 2024 et devaient être renouvelés.

Les principales sources d'énergie seront produites par la station de géothermie (STAHL), une unité de cogénération et la chaleur produite par le centre d'incinération de Vaux-le-Pénil (SMITOM).

Les deux Villes, dans le respect de leur indépendance et de leurs compétences respectives, ont décidé d'unir leurs efforts en vue de réaliser des économies et d'améliorer la qualité du service public rendu à leurs usagers. C'est une grande avancée qui va dans le sens de la transition énergétique. »

UN RÉSEAU ALIMENTÉ À PRÈS DE 80% PAR UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ET INÉPUISABLE

Le réseau se développera dès cette année dans les deux villes et passera sous la Seine pour s'étendre vers le Sud de Melun. Il s'étendra sur 17 km supplémentaires, soit plus de 43 km de canalisation, et comptera 115 nouvelles sous-stations. Il fournira 68 GWh de chaleur supplémentaire et couvrira les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire à 18 500 équivalents logements.

Ce sont 12 000 tonnes de CO₂ par an qui vont être économisées avec ces nouveaux raccordements et les nouvelles installations. Ce chiffre s'ajoute aux 16 000 tonnes de CO₂ déjà économisées annuellement grâce au réseau de chaleur urbain existant, soit un total de 28 000 tonnes de CO₂ annuel qui seront économisées.

Ce nouveau contrat signé avec Dalkia marque une étape clé dans le développement durable du territoire et représente une avancée majeure dans la transition énergétique de Melun et de Vaux-le-Pénil.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Pour mener à bien ce projet, des travaux de forage, de développement et de modernisation du nouveau réseau vont être réalisés, pour un investissement total de près de 75 millions d'euros.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, chacune ayant ses propres dates et zones d'intervention. D'une façon générale, l'impact sur la voirie de Vaux-le-Pénil est très limité. Les commerces restent accessibles pendant toute la durée des travaux, tout comme les parkings et les places de stationnement.

La première période de travaux se déroulera du 27 mars au 16 mai 2025. Caloria procédera à des travaux d'extension et de raccordement du réseau de chaleur sur la place des Trois Horloges à Melun (av. Charles Péguy et rue des Castors).

Retrouvez dès à présent en vidéo 4D la projection des travaux à venir :



INFOS+++

Pour suivre l'évolution du chantier et les ajustements éventuels du planning, rendez-vous sur notre site Internet ou contactez le 0800 200 530 (numéro vert).





M^{me} Céline Erades, Maire adjointe déléguée à la culture, à la vie associative, aux projets culturels et éducatifs, à l'animation de la ville et à l'événementiel.

PAROLE D'ÉLUE

« Je suis particulièrement heureuse d'avoir pu accompagner cette jeune association pénivaixoise dès sa création, car elle contribue activement à renforcer les liens sociaux et à dynamiser notre Ville. À Vaux Jeux, qui, au quotidien, fait preuve d'une grande créativité et d'un profond engagement envers notre territoire, nous propose cette année un festival qui saura séduire petits et grands autour de la passion des jeux de société. Je suis convaincue que l'association saura faire rayonner l'esprit ludique au cœur de notre Ville pour de nombreuses années. Rendez-vous les 17 et 18 mai pour vivre ensemble cette belle expérience ! »

Ludi'Vaux : le premier festival de jeux de société à Vaux-le-Pénil !

Les 17 et 18 mai 2025, La Buissonnière accueillera Ludi'Vaux, un festival gratuit qui invite petits et grands à découvrir le monde des jeux de société dans une ambiance conviviale et festive.

Organisé par l'association **À Vaux Jeux**, cet événement promet de belles découvertes et de nombreux moments de partage. Voici ce qui vous attend :

- Espace découverte ludique pour essayer les toutes dernières nouveautés avec des bénévoles passionnés.
- Tournois et animations : participez à des compétitions amicales ou testez vos talents.
- Coin enfants spécialement aménagé pour divertir les plus jeunes en toute sécurité.
- Jeux en libre accès accompagnés des bénévoles si besoin.
- Rencontres avec des auteurs et créateurs de jeux.
- Tombola et surprises.
- Boutiques sur place en partenariat avec "DéTour" et "Bulle de Jeux".

Restauration, cafés et boissons avec DéTour pour le déjeuner et crêpes préparées et servies par les bénévoles de l'association tout au long du week-end, afin de financer le festival.

Que vous soyez passionnés de jeux ou simplement curieux, Ludi'Vaux est le rendez-vous idéal pour s'amuser et partager un moment unique en famille ou entre amis. Venez nombreux !

ÉVÈNEMENT

LE FESTIVAL ACCUEILLERA LA FINALE RÉGIONALE DU LUDISPORT - 17 MAI 2025

La finale régionale du Championnat de France de jeux de société 2025 aura lieu lors du Festival Ludi'Vaux. 8 équipes venues de différentes villes, dont certaines issues de l'association À Vaux Jeux, s'affronteront lors d'épreuves ludiques et stratégiques. Organisée sous l'égide de la Fédération Française du Ludisport (FFL), cette compétition met à l'honneur les jeux de société en tant que discipline compétitive et conviviale.



INFOS PRATIQUES :

Samedi 17 mai de 10h à 20h
Dimanche 18 mai de 10h à 18h
La Buissonnière
 Entrée gratuite et ouverte à tous

Pour en savoir plus :
Facebook : [facebook.com/p/Ludi-Vaux-61563584632667](https://www.facebook.com/p/Ludi-Vaux-61563584632667)
Instagram : [@ludivaux](https://www.instagram.com/ludivaux)
Site internet : <https://ludivaux.fr>

Eder Galina-Fortes :

BOXEUR ACHARNÉ, DIRECTEUR DÉVOUÉ

Quand il n'est pas à son poste de directeur du Centre de loisirs Françoise Dolto, Eder Galina Fortes consacre son temps libre à la boxe. Son prochain défi ? Les championnats de France 2025 dans la catégorie poids lourds. Découvrez avec nous le portrait d'un boxeur déterminé, dont la passion pour le sport et le travail acharné sont les moteurs de son succès, tant sur le ring qu'en dehors.

Reflets : *Qu'est-ce qui vous a motivé à commencer la boxe ? Comment gérer l'équilibre vie pro et vie perso lorsqu'on est sportif ?*

Eder : C'est un sport que j'aime depuis petit. J'ai pratiqué ce sport au lycée en cours d'EPS mais c'est à 20 ans, en classe de BTS, que j'ai réellement commencé. Petit à petit, j'ai su me faire une place dans ce milieu. Je suis passé d'amateur à professionnel, jusqu'à ma victoire le 7 décembre dernier au challenge Jean-Claude Bouttier, qui m'a permis de me qualifier directement pour challenger pour le titre de Champion de France 2025.

Reflets : *Quels conseils donneriez-vous à un(e) jeune qui aspire à devenir boxeur(se) professionnel(le) ?*

Eder : D'être patient et ne pas se précipiter. Il faut être rigoureux aux entraînements et ne pas les louper, car la boxe est avant tout un sport de discipline. Pour ma part, je cumule plus de 17 heures d'entraînement par semaine, et je pratique également l'athlétisme à Melun pour entretenir mon cardio. Si on manque de rigueur, on peut passer à la trappe et manquer plusieurs belles occasions. Bien sûr, il ne faut pas craindre de prendre des coups et ne pas lâcher si on perd un combat !

Reflets : *Comment gérez-vous le stress avant un combat important et quel aspect de la boxe appréciez-vous le plus ?*

Eder : Je ne suis pas naturellement stressé, mais avant un combat, il y a toujours de l'adrénaline et des questions qui me traversent l'esprit. La pression est positive, je me rappelle que je me suis bien préparé et que je suis capable. Ce que j'apprécie le plus ? Le dépassement de soi, toujours aller plus loin pour s'améliorer.

Reflets : *Vous êtes directeur du centre de loisirs Gaston Dumont. Quels sont vos objectifs en termes de vie professionnelle ? Inculquez-vous des valeurs de la boxe aux enfants ?*

Eder : Je ne veux pas vivre uniquement de la boxe, car j'apprécie trop le contact humain que m'apporte mon métier. J'ai trouvé un équilibre entre ma vie professionnelle et mon sport. J'en profite bien sûr pour enseigner le respect de l'autre, le fait de jouer fair play, comme dans une salle de boxe : on rigole beaucoup, on est souriants et on se comporte bien avec les autres !



LES ORCHESTRALES

Par les Conservatoires de Vaux-le-Pénil et Melun
sous la direction de Cécile Montbessoux

“Le Bal”

CONCERT | 2H DE DANSE
ET DE SHOW

Par l'harmonie des "3 Conservatoires"

Vendredi 4 avril
20h30 La Buissonnière

**JACKSON FIVE - ABBA
DUA LIPA - COPACABANA
LE BAL MASQUÉ - MUSIC**

Entrée libre
Renseignements : 01 64 71 51 28
Participation des classes de Chant,
de Danse Classique et Modern Jazz
et du Big Band

ATELIER PHILO SPÉCIAL ENFANTS

SAMEDI 5 AVRIL DE 10H30 À 11H30

La philo, c'est aussi pour les enfants !
Initiation au questionnement
philosophique mettant en avant
l'écoute et la confiance en soi. Thème
du mois : "C'est quoi l'Art ?"

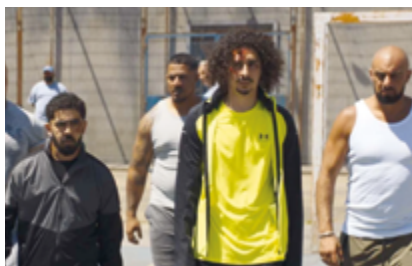
- + L'Arcature
- + De 8 à 12 ans
- + Gratuit sur inscription :
01 64 71 51 73

CINÉ-MARDI "SOUS ÉCROUS"

MARDI 8 AVRIL À 14H15

Lors d'une livraison, Sammy est arrêté à
tort et inculpé pour un braquage qu'il n'a
pas commis. Derrière cette machination
se cache Eddy Barra, un célèbre
braqueur surnommé "l'artificier" qui est
aussi son sosie. En prison, Sammy se voit
contraint de jouer le rôle du braqueur
pour survivre. Avec l'aide de Nada, son
codétenu, Sammy cherche à prouver
son innocence et retrouver son identité.

- + Cinéma de la Ferme des Jeux
- + Renseignements : 01 64 71 91 47



JULIEN SANTINI

JEUDI 10 AVRIL À 20H

One Man Show - Dès 12 ans
« Entre Stand-up et humour décalé,
le comédien nous fait part de ses
observations et de son parcours,
jonglant tout le long du spectacle
entre poésie et audace. Ce show est
inclassable et phénoménal ! PS : Santini
tient à préciser qu'il n'est pas l'auteur de
ce pitch »...

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Tarifs : 8€ / 13€ / 16€ / 19€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28
et www.culturetvous.fr



©Clémence Bedoret

SOIRÉE JEUX "SPEED GAMING"

VENDREDI 11 AVRIL DE 19H À 22H

En famille ou entre amis, venez passer
une soirée autour de petits jeux rapides,
simples et conviviaux tout en profitant
d'un buffet partagé.

- + Ludothèque de l'Arcature
- + Adultes et enfants dès 6 ans
- + Gratuit sur inscription :
01 64 71 51 63

CONFÉRENCE "ALGÉRIE"

SAMEDI 12 AVRIL À 10H30

"Algérie: 70 ans plus tard, les mémoires
plurielles d'une guerre douloureuse"
(en mémoire de Roland Sayag).
Conférence animée par l'Association
de la Ferme des Jeux.

- + L'Arcature
- + Gratuite sur inscription :
assofermedesjeux@gmail.com

APRÈS-MIDI DANSANTE

DIMANCHE 13 AVRIL DE 14H À 19H

Danse de salon et musique des années
60 à 2000 avec la chanteuse Syam
Rose. Organisé par Mission Muco
77 au profit de la lutte contre la
Mucoviscidose.

- + Maison des Associations
- + Tarif 10 € (entrée + une conso)
- + Buvette/crêpes sur place
- + Réservations : 06 75 56 26 11

ATELIER CYBER'ÂGE

MERCREDI 16 AVRIL DE 17H À 18H

Venez vous perfectionner avec votre
tablette, portable ou autres outils
informatiques avec l'aide du Conseil
Municipal de Jeunes.

- + L'Arcature
- + Tout public
- + Gratuit sur inscription :
01 64 71 51 46

AGENDA

CHASSE AUX ŒUFS



DIMANCHE 20 AVRIL
DE 10H À 12H

Comme chaque année, le Comité des Fêtes invite petits et grands à leur traditionnelle chasse aux œufs.

- + **Jardin de la Ferme des Jeux**
- + **Renseignements : 06 79 79 82 29**
et cdf.vlp77@gmail.com

DON DU SANG

SAMEDI 26 AVRIL DE 10H À 15H

Réservez votre créneau en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/> ou en scannant ce QR-Code

- + **Maison des Associations**
- + **Renseignements : 06 85 87 94 52**



COMMÉMORATION

DIMANCHE 27 AVRIL À 11H

Journée du souvenir des victimes de la déportation. Rassemblement Place Beuve et Gantier.

- + **Renseignements : 01 64 71 51 00**

RÉUNION PUBLIQUE

TERTRE DES ROCHES (p.5)

MARDI 29 AVRIL À 17H30

Exposition du projet du Tertre des Roches piloté par ECT.

- + **La Buissonnière**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 00**

RALLYE TOURISTIQUE AUTOMOBILE + PAËLLA

DIMANCHE 4 MAI DÈS 9H

Organisé par le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes et Le Club Loisirs et Création, ce rallye en 2 étapes propose un parcours d'une centaine de kilomètres, autour de Melun-

Fontainebleau. Pique-nique tiré du sac le midi et paëlla le soir.

- + **Départ de la Ferme des Jeux**
- + **Tarif "Rallye" 3 €/personne gratuit pour les enfants**
- + **Tarif "Paëlla" : 25 €/personne (réservation obligatoire)**
- + **Renseignements : 06 79 79 82 29**
et cdf.vlp77@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL



JEUDI 15 MAI À 20H

Ouvert au public.

- + **Maison des Associations**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 00**

MAMIE LUGER

JEUDI 15 MAI À 20H

Théâtre - Dès 14 ans

Centenaire, féministe et serial killeuse ! 6h du matin : Berthe, cent deux ans, canarde l'escouade de flics qui a pris d'assaut sa chaumière auvergnate. 8h : le capitaine de police Ventura entame la garde à vue la plus ahurissante de sa carrière. La grand-mère au Lüger vide son sac, et le récit de sa vie est un feu d'artifice...

- + **La Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Tarifs : 8€ / 13€ / 16€ / 19€**
- + **Renseignements : 01 64 71 91 28**
et www.culturetvous.fr



©Béatrice Treillant

FESTIVAL LUDI'VAUX

 (p.10)

SAMEDI 17 MAI DE 10H À 20H

DIMANCHE 18 MAI DE 10H À 18H

Le premier festival de jeux de société à Vaux-le-Pénit. Il accueillera la Finale Régionale du Ludisport le 17 mai !

- + **La Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Renseignements : ludivaux.fr**

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

TRAIL LA BUISSONNIÈRE

DIMANCHE 25 MAI

Organisé par l'association VLP Athlétisme

• **Au programme**, plusieurs parcours au départ de La Buissonnière accessibles à toute la famille (de 1 à 24 km).

• **Inscriptions** par courrier (jusqu'au 17 mai 2025) ou par internet (jusqu'au 23 mai 2025 minuit) sur www.labuissonniere-vlp.fr en partenariat avec Miles Republic (<https://fr.milesrepublic.com>).



Inscriptions sur place jusqu'à 20 min avant chaque course dans la limite des dossards disponibles le dimanche 25 mai 2025 dès 8h à La Buissonnière.

1 € par inscription sera reversé en soutien à l'association Pénivauchoise "Rebondir... au-delà de ses rêves" qui a pour but d'aider à la réalisation des vœux d'enfants très éprouvés par de graves maladies (www.associationrebondir.com).



D'UN CHÂTEAU L'AUTRE", LE COÛT DE L'INACTION...

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Il y a deux châteaux à Vaux-le-Pénil : le château des Égrefins, demeure bourgeoise et le château historique, classé et chargé d'histoire.

Le château des Égrefins est en état de péril car sans rénovation ni projet depuis 30 ans. Il appartient pourtant à la commune et cette vieille demeure ne répond plus depuis longtemps au besoin de notre Ville. Il aurait dû être vendu et son beau parc conservé et aménagé au bénéfice de nos concitoyens. Impéritie et inaction en ont fait un bâtiment inexploité et dégradé.

Le château historique, lui, est en vente depuis de nombreuses années et M. Argillet, ancien propriétaire, avait proposé à la commune de l'acquérir, lui donnant l'opportunité de conserver un bâtiment emblématique. L'occasion n'a pas été saisie ; il est à nouveau en vente à un promoteur pour réhabilitation en logements de standing. Il se dégrade aussi, les coûts de sauvegarde sont élevés et le promoteur négocie son projet depuis 4 ans avec beaucoup d'obstacles.

La demande du Souvenir Français de conserver la salle de la rencontre historique entre Foch et French est louable mais que peut-on négocier après tant d'inaction ?

Une grande partie de notre mandat a été consacrée à réhabiliter, remettre aux normes notre patrimoine communal. Cette mission que nos oppositions ont jugée inutile et dispendieuse n'est pas terminée. Elle devra se poursuivre, pour la continuité de nos services, pour l'attractivité de nos associations et l'embellissement de notre Ville.

Henri de Meyrignac

Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir Ensemble"

LE CHÂTEAU : UN DESTIN HISTORIQUE À SAUVEGARDER

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Un nouveau permis de construire vient d'être déposé pour **transformer le Château en 53 logements**: la préservation du patrimoine immatériel de ce bâtiment est donc urgente.

La pétition initiée par le Souvenir Français met à juste titre l'accent sur le rôle stratégique de la réunion tenue au sein du Château entre le général Joffre et le maréchal French, commandant en chef britannique, pendant la Première Guerre mondiale.

Le projet prévoit à terme la cession à la commune du bois de 10 hectares. Cet espace ne représente qu'une portion du parc Faucigny-Lucinge, dont la partie melunaise fait l'objet d'une réhabilitation programmée. Aucune action commune n'est prévue entre les deux municipalités.

La faisabilité du projet est conditionnée à l'adoption de la révision allégée du PLU, avec l'abattage de certains arbres du parc, avant la fin septembre. **La municipalité a encore la possibilité de trouver avec le promoteur des modalités de mise à disposition ponctuelle du site en retravaillant la rédaction de la révision allégée du PLU.**

Préserver la dimension historique des bâtiments, publics comme privés,

Veiller à la conservation des parcs qui participent à notre qualité de vie,

Mutualiser les projets communs dans une logique de cohérence et d'optimisation financière,

C'est ce que les Pénivauxois attendent d'une municipalité responsable et respectueuse de ses administrés.

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslebrouck, A.

Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux

Contact : vlp2020.nv@gmail.com

06 36 18 05 52 / vlp.nv.wordpress.com

Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie

Instagram : [vlnotrevillenotrevie](https://www.instagram.com/vlnotrevillenotrevie)

État
Civil

Naissances

Yangtso TENZIN née le 11/01/2025.

Matisse, Fabrice, Guy FAURE né le 16/02/2025.



LA FORCE TRANQUILLE

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Ces dernières semaines notre groupe a continué, loin des polémiques, de défendre l'intérêt général dans plusieurs dossiers décisifs pour l'avenir de notre ville:

- pour un budget en phase avec vos aspirations et loin de toute dépense inutile de prestige comme l'explosion des coûts du projet d'extension de la Ferme des Jeux qui pour nous n'est pas prioritaire et ne peut tenir lieu de projet principal du mandat,

- **contre le projet des 150 000 tonnes de déchets par l'entreprise ECT au tertre des roches avec un nouveau rassemblement citoyen à notre initiative devant la mairie le 9 mars dernier. Après une riche discussion collective notre groupe a décidé d'un recours auprès du Préfet de Seine et Marne,**

- pour la plus grande vigilance sur le projet immobilier conduit par le groupe "Histoire et Patrimoine" au château car si nous sommes favorables à une rénovation de notre patrimoine nous refusons toute logique spéculative. C'est dans cet esprit que nous avons relayé la pétition lancée par l'association du Souvenir Français qui fort justement réclame qu'une salle historique du château soit préservée et rendue accessible au public. La Communauté d'agglomération peut être un appui précieux pour faire aboutir cette demande légitime que nous appuyons totalement.

Nous sommes convaincus que notre ville a besoin de revenir à des projets plus en phase avec la population, moins tape à l'œil et plus conforme au bien commun. Nous y travaillons. Chacune et chacun peut y trouver sa place. Ensemble, tournons la page !

J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V.ZACCARDO
+d'infos : page Facebook et Insta
Vaux-le-Pénil notre bien commun

« UN MENSONGE D'ETAT » ?

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Selon A. Laignel, vice président de L'Association des Maires de France, c'est « un mensonge d'Etat » de dire que l'effort financier demandé aux collectivités territoriales sera de 2,2 milliards d'€. **Le montant de la facture s'élèvera en réalité à 7,1 milliards d'€ :**

- 1,2 milliard en moins à cause du gel de l'augmentation de la fraction de la TVA due aux collectivités
- baisse du fonds vert de 1,35 milliard
- suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires, du plan vélo et du plan de lutte contre les violences faites aux élus...
- augmentation de 1,4 milliard de la cotisation à la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales

- ...

Des investissements vont être supprimés, différés ou réduits avec des conséquences sur l'emploi local.

Ces mesures ne vont pas « participer à l'effort de redressement budgétaire ». Elles ne résoudront pas les problèmes de déficit, mais au contraire continueront à aggraver les comptes publics.

Les projets locaux déjà engagés nécessiteront le recours à l'emprunt pour compenser les pertes de ressources malmenant encore les comptes publics.

Les collectivités locales ne sont pas responsables de la situation. **La crise des finances est la conséquence directe d'une série de choix fiscaux gouvernementaux irresponsables qui ont asséché les ressources de l'Etat** (suppression de l'Impôt Sur la Fortune, suppression de la taxe d'habitation, allègement des cotisations sociales pour les entreprises...).

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

Mariages

Elodie SIEGENTHALER et Fabien GENTY,
mariés le 01/03/2025.



Décès

Dominique PARENT, décédée le 16/02/2025.

Jocelyne BOUDRÉ, décédée le 20/02/2025.

Christophe GUÉDÉ, ddécédé le 27/02/2025.

Jacqueline VÊTU, décédée le 27/02/2025.

Pierre FORESTIER, décédé le 04/03/2025.

France NOBILE décédé le 30/01/2024.



2024/25 Saison
Culturelle



Julien Santini

One Man Show / Théâtre

JEUDI 10 AVRIL À 20H

La Grange de
la Ferme des Jeux
Vaux-le-Pénil

Photo © Clémence Barbret

 Ville de
Vaux-le-Pénil



01 64 71 91 28 // culturetvous.fr